

OBTENIR DES CONSEILS ET DES AIDES POUR DES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Catégorie(s)

- Annuaire
- Information

Thématique(s)

- Logement, habitat

Public(s)

- Tout public

Comment faire ?

Vous avez besoin de rénover votre logement du point de vue énergétique. Réaliser des travaux d'isolation et/ou d'installation d'un système de chauffage. Vous pouvez peut être bénéficier d'aides à l'accompagnement et au financement de votre projet, sous certaines conditions.

En plus des aides nationales existantes (Ma Prime Renov' et les certificats d'économies d'énergie), vous pouvez bénéficier d'une aide complémentaire du Département de Saône-et-Loire.

Ces aides sont attribuées selon un plafond* de revenus, pour les travaux énergétiques (changement du système de chauffage, isolation, VMC...) et/ou pour l'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales.

*Plafonds applicables au 01/01/2022

Vous pouvez faire votre demande **en ligne**

Attention, toute demande de subvention doit être déposée avant le début des travaux.

A qui s'adresser ?

Pour toutes vos questions sur le logement, le premier interlocuteur est la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

Vous trouverez un conseil complet sur le logement à la fois juridique, fiscal et financier

ADIL située 94, rue de Lyon, CS20440 71040 Mâcon, 03 85 39 30 70, adil@habitat71.fr

Le CAUE vous apportera des informations, orientations et conseils propres pour vous accompagner dans vos projets de construction ou extension et restructuration.

L'espace info énergie vous fournira des conseils objectifs, indépendants et gratuits sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables de l'habitat.

Liens vers les fiches contact

- **C.A.U.E Saône-et-Loire**
- **Habitat 71**
- **L'ADIL de Saône-et-Loire**